

*Initiatives parlementaires*

teur général a toutefois oublié d'inviter ceux qui sont le plus touchés par le programme: les prisonniers eux-mêmes et les ex-prisonniers.

En 1989, la John Howard Society a entrepris une étude financée par le Secrétariat d'État. La chercheuse qui travaillait pour cette association était Kimberley Pate et son rapport a été déposé en août 1989. Ce rapport examine attentivement les programmes d'alphabétisation offerts dans nos prisons et il m'a servi à étayer mes observations et mes critiques.

En outre, en ma qualité de critique officiel du Nouveau Parti démocratique pour tout ce qui relève du solliciteur général, j'ai probablement reçu un millier de lettres de personnes incarcérées dans les établissements fédéraux. Elles ont un point commun: les programmes offerts dans les prisons sont inadéquats. J'espère que le débat d'aujourd'hui permettra d'attirer l'attention sur ce problème et donnera peut-être lieu à certaines mesures concrètes tendant à le résoudre.

Le premier problème réside dans le fait que le programme en question est obligatoire. Les détenus sont forcés de suivre les cours si, après avoir subi un examen, ils sont jugés analphabètes fonctionnels. L'aspect obligatoire du programme offert par le Service correctionnel du Canada a été vivement critiqué par la conférence de 1987. Pourtant, le programme est toujours obligatoire, ce qui va tout à fait à l'encontre de tous les principes pédagogiques qui prévalent à l'heure actuelle. Cela ne fonctionne pas et ne peut fonctionner. Le rapport de 1989 de la John Howard Society le confirme.

• (1320)

Permettez-moi de faire part à la Chambre de certaines des observations formulées par des détenus interrogés dans le cadre de l'étude en question. Voici ce qu'a dit l'un d'entre eux:

C'est vraiment stupide, vous savez. Les agents d'élaboration de la politique du Service correctionnel du Canada et les ministres chargés du programme ne peuvent pas vraiment croire le vieux dicton selon lequel il suffit d'amener un cheval au bord de l'eau pour qu'il finisse par boire lorsqu'il aura soif. Il est tout à fait stupide de forcer des gens qui sont déjà gênés et qui ont appris à cacher tous leurs points faibles dans des endroits comme celui-ci, la prison, à suivre des cours d'introduction où tout le monde peut constater leur ignorance. La seule raison pour laquelle la plupart d'entre nous disons vouloir apprendre, c'est pour jouer le jeu et sortir plus vite. Nous gaspillons le temps de tous les autres, de ceux qui veulent vraiment apprendre. Vous voyez ce que je veux dire? Si on cesse de nous forcer à apprendre, nous déciderons peut-être de nous-mêmes de vraiment participer au programme.

Le second problème réside dans le fait qu'on n'a absolument pas consulté les utilisateurs éventuels lors de

l'élaboration du programme. C'est difficile à imaginer, mais c'est la vérité. On n'a pas discuté de la nature du programme avec les détenus. Rien n'est fait à l'heure actuelle afin de déterminer avec eux le type de programme qui leur conviendrait.

Troisièmement, les ressources qui y sont affectées ont été enlevées à d'autres programmes éducatifs, contrairement à l'engagement clair que le solliciteur général avait pris lorsqu'il a lancé le programme. Au lieu de trouver les crédits nécessaires dans le budget de la recherche, des voyages, des experts-conseils, comme on s'était engagé à le faire, on va plutôt les chercher dans les autres programmes d'instruction offerts par les établissements.

On en rabaisse encore la qualité et on leur enlève ce qui pourrait amener les détenus à se perfectionner: la possibilité de se trouver un emploi une fois sortis de prison, ce qui compte vraiment, en dernier ressort.

Ajoutons que le programme de tests est inadéquat. Il a été mis au point en Californie il y a plus de 20 ans. Il a été critiqué chaque fois que le programme d'alphabétisation a fait l'objet d'une révision, et je crois que le Service correctionnel du Canada lui-même a déjà admis qu'il était inadéquat. Je voudrais entendre dire aujourd'hui qu'il a été modifié.

Sans qu'il y ait de consigne explicite à ce sujet, le Service correctionnel du Canada a fixé des objectifs ou des quotas aux institutions carcérales pour pouvoir faire bonne figure quand ce programme fait l'objet de questions au Parlement. Ces objectifs posent divers problèmes. Premièrement, ils sont faciles à trafiquer. Mais plus important et plus révélateur encore, ils encouragent le personnel à ne s'occuper que des détenus qui ont au moins une sixième ou une huitième année. Autrement dit, le personnel laisse tomber les moins instruits, c'est-à-dire ceux qui auraient le plus besoin d'un bon programme d'alphabétisation.

Je vous renvoie à ce sujet à la page 16 de l'étude Pate:

Si tel est le cas, cela revient à dire que l'on consacre peut-être moins de temps à travailler auprès de ce groupe dans le cadre du Programme d'éducation de base des adultes du SCC qu'on ne le faisait avant l'annonce du programme Kelleher en 1987.

Selon cette étude, l'enseignement individuel est inadéquat et n'inspire pas confiance aux participants.

Le programme ne rejoint tout simplement pas la population carcérale visée. Au moins la moitié des détenus qui ont besoin du programme ne suivent aucun cours, même s'ils sont obligatoires.

Enfin, il n'y a pas de suivi. Dès que les détenus quittent la prison, ils ne peuvent compter sur aucun programme